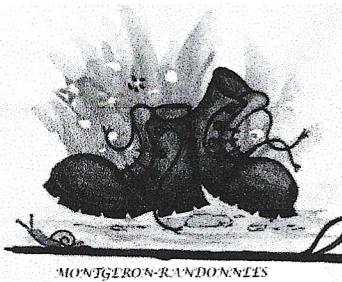


MONTGERON-RANDONNEES
Club F.F.R.P. n° 03463
Complexe Omnisports A. Picot
56 rue de Mainville 91230 MONTGERON
Président : Gilles PAQUELIER
port. : 06 35 35 54 86
email : gilles.paquelier@club-internet.fr



FFRandonnée 
www.ffrandonnee.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 2025

Conformément à l'article 10 de notre statut et suite à convocation, notre 26^{ème} Assemblée Générale s'est tenue le samedi 22 mars 2025.

47 adhérents étaient présents sur 94 adhérents inscrits au titre de 2024 à la date de l'AG.

20 pouvoirs nous sont parvenus avec présence des mandatés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 10h30.

Madame Valérie DOLFUSS, adjointe au maire en charge des sports et de la jeunesse a honoré de sa présence le début de l'Assemblée Générale de l'Association.

Le président, Gilles PAQUELIER introduit la réunion par un poème.

L'ordre du jour est présenté par le Vice-Président Alain LENFANT par l'entremise de charades.

1) Rapport moral 2024 et projets 2025 (cf. document « bilan 2024 » par Alain LENFANT)

L'année 2024, détaillée par Alain dans le dossier joint, a été marquée par :

- Une activité normale des sorties à la journée, en dehors de la randonnée estivale parisienne non programmée en raison des Jeux Olympiques,
- Un effectif d'adhérents stable,
- La participation à la marche nordique stabilisée autour de 20% des effectifs,
- Le succès réitéré des séjours (Puisaye-Forterre, Vosges et Alsace, Dolomites) ; plus de la moitié des adhérents y a participé,

Les projets de séjours 2025 portent sur les destinations suivantes : Sézanne en Champagne, Côte normande au Nord de Caen et Ardèche.

L'Assemblée Générale approuve le Rapport moral à l'unanimité

2) Rapport financier 2024 et budget prévisionnel 2025 (cf document « Bilan financier » par Jean-Yves DUBOIS)

Le compte de résultats présente pour 2024 un résultat positif en excédent de 1122€. Les ressources de l'association sont restreintes aux cotisations et à la subvention municipale. La disparition de la subvention départementale est perpétuée en 2024. Le poste des séjours génère, comme les années précédentes, les mouvements les plus importants du compte de résultat.

Le bilan fait ressortir les montants reçus et payés pour les séjours programmés en 2025. Fonds propres de l'association : après avoir été abondés plusieurs années successives, il n'est pas jugé nécessaire de les accroître.

Un budget prévisionnel 2025, classiquement extrapolé de l'activité constatée en 2024 a été proposé. Tout en restant excédentaire, il préserve le souhait que la formation de deux nouveaux animateurs soit financée.

L'Assemblée Générale approuve le bilan financier à l'unanimité.

3) Cotisations 2025-2026

Compte tenu de l'augmentation des tarifs de cotisation intervenue l'avant dernière saison le Bureau propose de les maintenir cette année.

Le vote de l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la proposition de maintien du tarif.

4) Evolution de la Marche Nordique

La situation de l'encadrement de la marche nordique est plus que jamais fragile. Des deux animateurs certifiés, l'un, Serge LAQUAIRE, est surchargé et l'autre, Chantal PLANCHON, arrête l'activité d'encadrement. En complément deux animateurs bénévoles non certifiés mènent des séances.

Il reste nécessaire de trouver des candidats à la formation d'animateur pour la marche nordique, soit formation interne, soit formation fédérale.

5) Festivités du cinquantenaire

L'attention est attirée sur l'évènement majeur à venir en septembre-octobre 2027 : Les 50 ans de la création de l'activité de randonnée à l'origine de Montgeron randonnées.

Il est proposé la création d'un groupe de travail pour faire émerger des thèmes à mettre en œuvre pour fêter cette année exceptionnelle (parcours de marche, weekend anniversaire, cadeaux aux adhérents etc.). Toutes les bonnes volontés sont bienvenues.

6) Points divers

- A quoi sert le montant reversé à la Fédération pour obtention de la licence ? Hors l'assurance associée à la licence, la cotisation à la Fédération couvre les activités développées par celle-ci. Par exemple, développement de l'application mon GR, fiches petites randonnées sur sites départementaux, frais de balisage des GR et PR, formation des animateurs de randonnée et de marche nordique, etc
- Pour rappel l'association a mis en place un dispositif d'indemnisation pour les frais de préparation de randonnées au profit des animateurs qui le souhaitent
- L'année 2024 a été attristée par la perte de l'une de nos adhérentes : Valentine CLERMONTTEL.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 12h.

PJ : -bilan 2024 (Alain LENFANT)
-bilan financier 2024 (Jean-Yves DUBOIS)
-le poème du Président

Le Président

Gilles Paquelier



Le Secrétaire

Gilles Borzakian

